

ACTION URGENTE

NEUF PERSONNES EXÉCUTÉES EN CHINE

Neuf personnes – huit Ouïghours et un Chinois han – ont été exécutées dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang (ouest de la Chine) au début du mois de novembre. Elles figuraient parmi 21 prévenus condamnés en octobre à la suite des troubles qui ont éclaté dans cette région en juillet.

Ces neuf condamnés avaient été reconnus coupables de diverses infractions, allant du vol qualifié au meurtre en passant par l'incendie volontaire. Le 9 novembre, les autorités ont annoncé qu'ils avaient tous été exécutés. Le communiqué qu'elles ont diffusé n'indique pas la date de leurs exécutions, mais précise que la Cour populaire suprême avait auparavant examiné et approuvé leurs condamnations.

Des violences et des troubles de grande ampleur ont éclaté le 5 juillet dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, notamment à Ürümqi, la capitale, à la suite de la répression par la police de manifestations à l'origine pacifiques organisées dans cette ville par des Ouïghours. Les manifestants protestaient contre l'inaction des autorités après la mort d'au moins deux travailleurs migrants ouïghours, et peut-être même de plusieurs dizaines, au cours d'une émeute dans une usine de jouets de Shaoguan, une ville de la province du Guangdong (sud de la Chine). Les autorités ont accusé les organisations ouïghoures basées hors de Chine, en particulier le Congrès ouïghour mondial et sa présidente Rebiya Kadeer, d'avoir organisé les troubles qui avaient eu lieu.

Depuis les troubles de juillet dans la région du Xinjiang, les autorités ont arrêté des milliers de personnes, en ont déféré plusieurs dizaines devant la justice et ont menacé celles impliquées dans ces événements de peines sévères.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 294/09 (ASA 17/061/2009). Pour plus d'informations : www.amnesty.org/fr/library/info/ASA17/061/2009/fr.

Informations complémentaires sur l'AU 294/09, ASA 17/063/2009, 11 novembre 2009

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

